



Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 011-211101951-20250414-D082025-BF



2025/015

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°08/2025

Date convocation : 09.04.2025
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 9

Présents : 6
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Madame LOISEL Marie-France 3ème adjointe,

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1^{er} Adjoint - Olivier JURADO, 2^{ème} Adjoint - Michel COURTESOLE - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

Absent excusé : Bernard VIÉ.

Procurations : Aude SALVAT-LÔ à Olivier JURADO, Anne-Laurence FRULLINI à Omar AÏT MOUH

Secrétaire de séance : LOISEL Marie-France

Objet : Présentation et adoption du Compte Financier Unique de l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération n° 21/2021 du 10 mai 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2023 de la commune de Laurabuc ;

Vu le Compte Financier Unique de la commune de Laurabuc ;

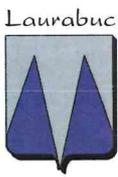
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	457 787,50	381 370,78	839 167,37
	Recettes réalisées (1)	B	172 384,06	440 381,76	612 765,82
	Restes à réaliser	C	159 061,30	0,00	159 061,30
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	528 290,88	788 748,99	1 317 039,85
	Dépenses réalisées (1)	E	216 338,94	283 593,43	499 932,37
	Restes à réaliser	F	36 088,85	0,00	36 088,85
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-43 954,88	156 788,33	112 833,45
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	70 503,27	407 360,21	477 872,48
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	26 548,39	564 157,54	590 705,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	122 672,45	0,00	122 672,45
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	149 220,84	564 157,54	713 378,38



Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 011-211101951-20250414-D082025-BF

S²LO

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

2025/016

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Conseil municipal, l'unanimité, Monsieur le MAIRE n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Laurabuc

- **DONNE** pouvoir à M. le MAIRE pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

